



Newsletter



Janvier 2022

Bienvenue sur le nouveau format de la newsletter du dispositif ETE !

Vous ne souhaitez plus recevoir cette newsletter par la suite, vous pouvez vous désinscrire dès maintenant en cliquant sur le lien "Désabonnez-vous" en bas de page.

La newsletter du dispositif ETE c'est : de l'information sur l'**Efficacité et la Transition Energétique en santé**, de l'actualité réglementaire, des invitations aux événements organisés par la mission ETE, une veille technique, et bientôt des retours d'expérience des établissements de santé en Pays de la Loire sur les projets mise en oeuvre dans le cadre dispositif.



TOUTE L'EQUIPE DU DISPOSITIF ETE VOUS SOUHAITE UNE EXCELLENTE ANNEE 2022 !

Nous vous souhaitons que l'année 2022 soit sous le signe de la transition énergétique. Plus que jamais, il est urgent d'engager des actions en faveur de la réduction de notre impact sur le dérèglement climatique. Le secteur de la santé connaît de nombreux gisements d'économies d'énergie et nous serons ravis de vous accompagner dans vos projets !

[En savoir plus](#)

ACTUALITE ENERGIE EN SANTE



Decret Tertiaire, la plateforme OPERAT est ouverte !

La plateforme OPERAT (ADEME) est opérationnelle depuis le 01 Janvier 2022 ! Vous avez jusqu'au 30 septembre 2022 pour entrer vos données énergétiques.

Pour vous faciliter la récolte et la saisie de ces données, il existe plusieurs outils et documents :

- Dispositif ETE : Fichier Excel - [Suivi énergie + Vidéo tutoriel](#) (c'est un outil d'aide non officiel qui ne remplace pas OPERAT)

- ANAP : [Kit méthodologique](#)

- Plate-forme : OPERAT / Foire aux questions / Documents officiels : [Site internet](#)

[En savoir plus](#)

Un site qui recense les aides pour la transition énergétique !

Barbara Pompili, ministre de la Transition écologique, a annoncé à l'occasion de sa participation à la Convention des entreprises pour le climat organisée à Audencia à Nantes, le lancement de « Mission Transition Écologique », site internet regroupant les aides à la transition écologique des entreprises !

Sachez que cette plate-forme, ne recense pas la totalité des aides. N'hésitez pas venir visiter la page [« Aides financières »](#) sur la base documentaire de la mission ETE mise à jour pour avoir une vision exhaustive !

[En savoir plus](#)





Les dérives énergétiques des chaufferies récentes, retours terrain ...

Les nouvelles installations sont munies des matériels les plus performants du marché (chaudière à condensation, pompes à chaleur, circulateurs à vitesse variable...) et laissent croire que leur performance atteint le niveau exigé par la réglementation thermique en vigueur. Les retours terrain montrent qu'il en est tout autre. Les 3 principaux points qui compromettent le bon fonctionnement de l'installation :

- 1 Manque de communication entre le bureau d'étude, l'installateur et l'exploitant
- 2 Mauvaise réception du bloc chauffage
- 3 Contrat de maintenance inadapté

Source: conseils.xpair.com/

[En savoir plus](#)

Comment se faire accompagner pour votre projet d'énergie renouvelable ?

Grâce au « réseau des EnR des PdL » et au financement des fonds de chaleur de l'ADEME, faites-vous accompagner sur vos projets d'énergie renouvelables.

Tout commence par une prise de contact avec le référent ENR de votre département, suivie d'une note d'opportunité pour évaluer la pertinence d'une ENR thermique (Bois énergie / Géothermie / Réseau de chaleur / Solaire thermique). Cette note d'opportunité débouchera ou non sur une étude de faisabilité réalisée par un bureau d'étude compétent et est financée à hauteur de 60%.



[En savoir plus](#)



**Les certificats
D'ÉCONOMIES
D'ÉNERGIE**
*Ministère de la Transition
écologique et solidaire*

CEE la 5ème période a commencé !

La 5ème période des CEE a commencé le 1er janvier 2022 et durera jusqu'à fin décembre 2025. L'obligation en volume d'économies d'énergie de cette P5 est supérieure de 17% à celle de la 4ème période.

Des nouvelles opérations ont été ajoutées pour cette période dans 2 pour le tertiaire :

- Revêtement réfléchissants en toiture
- Fenêtre ou porte-fenêtre complète avec vitrage parietodynamique

N'hésitez pas à consulter l'onglet aides financières de la base documentaire qui explique le dispositif, les points de vigilance et la liste des opérations éligibles.

[En savoir plus](#)

Une plateforme pour informer et rassembler les acteurs de la filière ventilation

Alors que les acteurs du secteur ont de plus en plus conscience des atouts du bon fonctionnement des systèmes de ventilation, la majeure partie des bâtiments n'est toujours pas conforme aux réglementations et présente de nombreux dysfonctionnements. Une plateforme de ressources sur la ventilation a donc été créée.

Source CEREMA



[En savoir plus](#)

Jeudi 27 Janvier à 11h30

Webconférence "Décret tertiaire ou dispositif Eco Energie tertiaire : comment engager sa transition énergétique en répondant à la réglementation en santé ? "

L'ARS, la DREAL et l'ANAP se joignent à la mission « Efficacité & Transition Energétique » de la MAPES pour porter à votre connaissance de manière explicite le nouveau dispositif « Eco Energie Tertiaire » et les accompagnements qu'il existe.

[INSCRIPTION ICI](#)

Vendredi 4 Février à 11h30

Webconférence " " Mini-formation sur l'outils de suivi énergétique pour répondre à l'étape 1 du décret tertiaire "Saisie dans Operat" " "

Envie de mettre en place un suivi énergétique rapide, simple et efficace ? Ce webinaire permet de comprendre comment fonctionne (méthode de saisie) le suivi énergétique et de se mettre en ordre de marche pour le dispositif réglementaire « Eco Énergie Tertiaire » en répondant à l'étape 1 "Saisie dans Operat" !

[INSCRIPTION ICI](#)

Du 7 au 11 Mars à 11h30

Semaine des ENR "5 webconférences pour construire votre projet d'énergie renouvelable"

5 jours pour tout savoir sur les ENR et comment mettre en place votre projet en établissement de santé

Au programme :

- Connaître les avantages des EnR dans le secteur de la santé (ES / ESMS),
- Retours d'expérience de projets EnR,
- Connaître les aides financières associées à des projets EnR,
- Déconstruire les idées reçues sur les EnR,
- Se mettre en ordre de marche pour atteindre les objectifs « Décret tertiaire »

[INSCRIPTION ICI](#)

Découvrez tout le programme 2022 en cliquant ICI

Le dispositif ETE en BREF ...

En mai 2021, l'ARS Pays de la Loire et la FNCCR ont signé une convention pilote PENSEE, ayant pour objectif de rénover des bâtiments sanitaires et médicaux-sociaux (public, privé non lucratif & privé lucratif) en mobilisant les acteurs du territoire.

La MAPES assure la Coordination Régionale d'Efficacité et Transition Énergétique en santé. Un binôme d'acteurs territoriaux (Centre Hospitaliers & Autorité Organisatrice de la Distribution d'Énergie) complète ce dispositif sur chaque département avec des postes de Conseillers en Maîtrise de l'Énergie (CME).



CANDIDATER AU DISPOSITIF ETE

Pour plus d'information contactez :
[**ete@mapes-pdl.fr**](mailto:ete@mapes-pdl.fr)



Pour nous contacter, [cliquez-ici](#).
Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages
[Désabonnez-vous ici](#).
www.mapes-pdl.fr

